

## Crise de la protection de l'enfance : 14 mesures urgentes pour changer la donne, dès demain

La protection de l'enfance traverse une crise majeure et les réformes tardent à venir. Au lendemain de nouvelles élections législatives, qui bouleversent le paysage politique français, les responsables ministériels et leurs équipes se succèdent, à un rythme qui s'accélère ces derniers mois. Avec des conséquences majeures : des risques importants d'atteinte aux droits des enfants, des mois perdus pour faire avancer la cause des enfants les plus vulnérables ; des consultations et des projets de feuille de route qui restent dans les cartons ; des plans gouvernementaux qui n'engagent pas les successeurs de ceux qui les ont produits.

Face à cette incertitude, contre laquelle [la CNAPE a déjà pris position](#), la fédération fait le choix de **rendre publiques 14 mesures concrètes**, directes, d'application immédiate, qui pourraient être prises sans relancer un énième cycle de concertation des acteurs. Ne perdons plus de temps et agissons pour entamer le mouvement salutaire qui permettra de sauver le modèle de la protection de l'enfance.

Ces mesures n'empêcheront pas la tenue d'une réflexion de plus long terme, indispensable, visant à fixer la vision d'une véritable politique publique de protection de l'enfance. Elles doivent se lire en complément de propositions plus programmatiques, à laquelle la CNAPE s'associe, comme celles [publiées par l'Unicef](#). Par ailleurs, beaucoup d'éléments d'analyse et de diagnostics partagés ont été fournis lors des auditions de la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale, dont les travaux ont été stoppés net par la dissolution de la chambre basse. Afin que ces analyses, issues d'un panel d'acteurs particulièrement représentatif du secteur, ne se perdent pas, la CNAPE publiera dans les prochains jours un recueil synthétique des comptes-rendus de la commission d'enquête.

Ces mesures n'empêcheront pas non plus les acteurs de se mobiliser pour montrer leur attachement à un modèle de protection de l'enfance digne et ambitieux dans le respect à apporter aux droits des enfants. C'est pourquoi, en parallèle des travaux de plaidoyer déjà mentionnés, la CNAPE lance [le collectif Les 400 000](#) pour appeler toutes les bonnes volontés à manifester, pour la protection de l'enfance, le 25 septembre prochain à Paris.

### CONTACT PRESSE

Zoé Bouvet

01 45 83 07 00

06 11 24 72 16

[z.bouvet@cnape.fr](mailto:z.bouvet@cnape.fr)

### À PROPOS DE LA CNAPE

Depuis 70 ans, la CNAPE, la fédération des associations de protection de l'enfant, contribue à promouvoir la place de l'enfant au sein des politiques publiques, à le protéger et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile ou pénale, ou confrontés à des problèmes d'insertion, tous sont au cœur des priorités de la CNAPE.